Bilan de l’application des dispositifs promouvant l’égalité professionnelle entre femmes et hommes

Une étude de la délégation aux droits des femmes et à l'égalité

PUBLIÉ LE 05/03/2012

Le 24 mai 2011, le Bureau du CESE a confié à la délégation aux droits des Femmes et à l’égalité la préparation d’une étude sur le bilan de l’application des dispositifs promouvant l’égalité professionnelle entre femmes et hommes. **La délégation a désigné Mmes Sylvie Brunet (groupe des personnalités qualifiées) et Maryse Dumas (groupe CGT) comme rapporteures.** Au-delà du constat revenant sur les difficultés d’application des nombreux dispositifs promouvant l’égalité professionnelle entre les hommes et les femmes, cette étude milite notamment en faveur du développement d’une culture de l’égalité, de l’exemplarité des pouvoirs publics et d’une mobilisation des partenaires sociaux sur le sujet.

Télécharger

© - copyright CESE - Novembre 2026